



COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

Les décisions prises par le Conseil :

- Mise en place d'un droit de place exceptionnel pour les gens du voyage
- Injonction de déplacement aux gens du voyage sur les abords des terrains de foot (terrain à l'est et stabilisé)
- Engagement d'une procédure judiciaire pour occupation illégale du Champ de Foire
- Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Département « Cœur de ville/Cœur de bourg » pour engager la revitalisation du centre-bourg tout en étant éligible à des subventions conséquentes (40%)
- Approbation du contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage proposé par Loire-Atlantique Développement pour la mise en place des mesures de compensations environnementales sur le site du Chapeau aux moines
- Mise en place de six comités consultatifs :
 - Vitalité du bourg
 - Urbanisme-Voirie-Réseaux
 - Transition écologique, environnement et développement durable
 - Enfance Jeunesse Intergénérationnel
 - Communication et Initiatives Citoyennes
 - Culture et Patrimoine

- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Prolongation de six mois de la période d'exonération des loyers de la boulangerie
- Dénomination d'une impasse « Impasse des lilas » pour une voie créée dans le cadre d'un projet d'aménagement à Bellevue
- Approbation d'autorisation de signature d'une convention avec le département pour la réalisation d'un plateau surélevé à La Touche Basse
- Subvention à l'école St Thérèse d'un montant de 1525€ pour l'organisation d'une classe de découverte
- Autorisation de perception de la redevance GRDF pour occupation du domaine public
- Validation du principe de révision des loyers communaux à une date commune à tous , soit le 1^{er} juillet de chaque année
- Approbation du principe de mise en place de la formation des élus
- Validation des tarifs du spectacle « Menguy et Bérenguer » dans le cadre du festival Celtomania à 8€ et 4€ en tarif réduit

Informations :

- Recours en annulation des élections municipales intenté par Mme Sabathier : M Guillard , maire , s'est rendu à l'audience le 27 aout au tribunal administratif de Nantes, le jugement a été mis en délibéré à la fin septembre.
- Journées Européennes du Patrimoine à Blanche-Couronne les 19 et 20 septembre de 10h à 18h

- Délocalisation du marché bio dans le bourg le vendredi 18 septembre de 16h à 19h avec animation musicale et buvette dans le jardin de la Cure
 - Conférence parentalité « L'enfant et les écrans » organisée par les RPE de l'école Jules Verne avec le soutien financier de la commune le 2 octobre
 - Spectacle dans le cadre des Celtomania le samedi 3 octobre à 20h30 salle de la Vallée avec le duo « Menguy et Bérenguer »
-